

LE SITE DU GREFFE DE MARSEILLE FAIT PEAU NEUVE.

Publié le 08/01/2025

Le nouveau site internet du Greffe du Tribunal des activités économiques de Marseille offre une interface modernisée et intuitive, facilitant l'accès aux services pour les professionnels et les particuliers.

Le site propose des informations détaillées sur les procédures, les audiences, les registres legaux, le RCS... Une section dédiée fournit les coordonnées complètes du greffe, incluant l'adresse, les horaires d'ouverture et les moyens de contact grâce à un formulaire dédié pour joindre par mails les différents services du greffe.

Des liens vers des services partenaires, comme <u>Infogreffe</u>, permettent aussi d'accéder à des documents officiels et à des démarches en ligne complémentaires.

Avec cette nouvelle plateforme, le Greffe du Tribunal des activités économiques de Marseille s'inscrit pleinement dans la digitalisation des procédures, au service d'une justice économique plus proche, plus transparente et plus accessible. Ce nouvel outil renforce la sécurité juridique et accompagne les entrepreneurs et l'écosystème Marseillais pour entreprendre en confiance.